

### REPUBLIQUE FRANCAISE

Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière, Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-Erre et Le Theil-sur-Huisne

N°135/2023

## ARRETE DE VOIRIE PORTANT PERMIS DE STATIONNEMENT

#### LE MAIRE

VU la demande en date du 31/05/2023 par laquelle la concession RENAULT sise Avenue de Paris, Margon 28400 Nogent-le-Rotrou,

sollicite l'autorisation de stationnement suivante : stationnement de véhicules d'exposition, le mercredi 07 juin 2023 de 8h à 12h,

voie communale, esplanade de la place des Teilleuls - Le Theil-sur-Huisne 61260 Val-au-Perche pour effectuer l'exposition de véhicules, au droit de la parcelle cadastrée section : néant

VU le code de la voirie routière,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,

VU le règlement général de voirie du 22/01/1965 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

VU l'état des lieux,

#### ARRETE

#### ARTICLE 1 - Autorisation.

Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public comme énoncé dans sa demande : demande d'autorisation de stationnement de véhicules d'exposition, sur l'esplanade de la place des Teilleuls Le Theil-sur-Huisne 61260 Val-au-Perche, le mercredi 07 juin 2023 de 8h à 12h, à charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants :

ARTICLE 2 - Prescriptions techniques particulières.

• Disposition spéciale : néant

ARTICLE 3 - Sécurité et signalisation de chantier.

Le bénéficiaire devra signaler son chantier conformément aux dispositions suivantes :

Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

ARTICLE 4 - Implantation ouverture de chantier et récolement.

Sans objet

ARTICLE 5 - Responsabilité.

Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée.

ARTICLE 6 - Formalités d'urbanisme.

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants.

ARTICLE 7 - Validité et renouvellement de l'arrêté remise en état des lieux

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et ne confère aucun droit réel à son titulaire : elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.

Elle est consentie, en ce qui concerne l'occupation de la dépendance domaniale pour une durée de 1 jour, le mercredi 07 juin 2023 de 8h à 12h.

Le Maire

ait à Val-au-Perche, le 02 juin 2023,

Sébastien THIROUARD

DIFFUSIONS

Le bénéficiaire pour attribution La commune déléguée de LE THEIL SUR HUISNE

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéfi-ciaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la subdivision départementale de l'équipement ci-dessus désignée.

Département : Commune:

VAL-AU-PERCHE

Section : AA Feuille: 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 21/09/2022 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

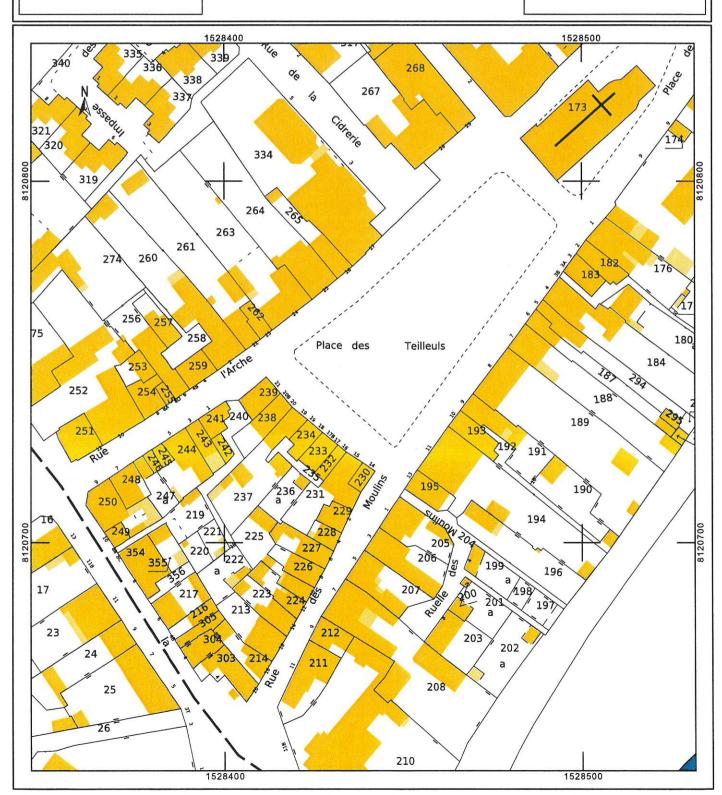
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : PTGC-POLE TOPOGRAPHIQUE ET DE GESTION CADASTRALE 6 bis rue Jean Joly 61200 61200 ARGENTAN tél. 02.33.12.18.90 -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

ptgc.orne@dgfip.finances.gouv.fr

cadastre.gouv.fr



# Google Maps Pl. des Teilleuls



Images ©2023 Maxar Technologies, Données cartographiques ©2023



Pl. des Teilleuls











Itinéraires Enregistrer À proximité Envoyer vers un téléphone

Partager



61260 Val-au-Perche